

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 15 mars 2014

Rapport financier de l'année 2013

L'année 2013 se termine avec un résultat positif dans la lignée de ces 10 dernières années si l'on excepte l'année 2011. Ce résultat représente un peu moins de 5 % de notre budget, soit moins d'un mois de salaires. Ce léger excédent est nécessaire à notre trésorerie pour pallier les retards de versement des subventions ou l'éventuel désengagement d'une collectivité sans supporter des frais financiers.

Nos subventions d'exploitation ont légèrement augmenté en 2013. Toutefois le partenariat noué avec le SIPES (Organisme en charge de l'élaboration du Scot de Valenciennes) ne sera pas reconduit en 2014 du fait de la dissolution de cette structure. La réalisation d'un diagnostic pour la ville de Saint Amand a également contribué à ce résultat positif.

Lille Métropole a augmenté sa participation de 20 000 euros en 2013 et ce budget sera reconduit en 2014. Cet apport compense la baisse de la subvention de la Ville de Lille.

Nos autres financements ont été reconduits sur les mêmes bases : Conseil général du Nord, Conseil général du Pas de Calais, Communauté Urbaine d'Arras, Communauté Urbaine de Dunkerque, Ville de Villeneuve d'Ascq.

Le financement du Centre ressource en écomobilité, alloué conjointement par l'ADEME et la Région a également été reconduit en 2013. Nous devons toutefois rechercher des cofinancements pour assurer sa pérennité dans les années à venir.

La grande attention dans la gestion au quotidien de l'association permet de maintenir nos dépenses.

La Préfecture du Nord et la Fondation Norauto nous permettent de financer les outils pédagogiques et de sensibilisations que nous développons (fiches conseil, exposition, film d'animation...) mais aussi de nous fournir en kits d'éclairage ou en écarteur pour nos opérations éclairage.

L'octroi par le Département du Nord, dans le cadre de son appel à projet mobilité, d'une subvention de 24 000 euros répartis sur les années 2013 et 2014 nous permet de développer notre cartographie collaborative.

L'arrivée fin 2013 d'un nouveau partenaire : la Région, à hauteur de 50 000 euros par an, nous permet d'envisager sereinement 2014. Ce partenariat est le résultat de plusieurs années de négociations. Il nous a amené fin 2013 à créer un nouveau poste salarié pour répondre à l'accroissement de l'activité qu'il induit. L'équipe salariée est ainsi portée à 5.5 équivalents temps plein.

Nous devons toutefois rester prudents par rapport à notre prévisionnel qui risque d'évoluer du fait de l'incertitude liée à l'évolution de notre partenariat avec la Ville de Lille qui souhaite aujourd'hui se désengager totalement. Pour compenser ce retrait nous devons solliciter une nouvelle fois nos autres partenaires et en particulier Lille Métropole. L'année 2014 sera aussi celle de nouvelles négociations pour reconduire en 2015 nos conventions triennales avec Lille Métropole et le Département du Nord.

Nous nous attacherons enfin à concrétiser les contacts déjà opérés avec certaines collectivités, à l'image de la Ville de Saint Laurent Blangy, et nous étudierons les possibilités de diversification de nos financements pour palier les difficultés financières éventuelles des collectivités, principales sources de financement de l'association.

Olivier DUTEL
Trésorier de Droit au vélo -



ADAV